

## COMPTE-RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Séance du 12 mars 2018 à 18 heures -

**Présents** : Madame CHAUVEL Dominique, Maire, Mesdames et Messieurs POILVÉ Alain, GROUT-LIMARE Christine, SALLE Joël, MARIE Françoise, MOUQUET Hervé, GABEL Pasquine, Adjoints Mesdames et Messieurs BRUNEVAl Rémy, LECOINTRE Philippe, DUMONTIER Philippe, ERYUZ Corinne, FABAREZ Thierry, DUJARDIN Isabelle, LEVACHER Marianne, WILLIG William, DUBOS Claude, LASSERON Pierre, CABIN Philippe, DISTANTE Raphaël, LUYPAERT Jean-Louis, TORRES Virginie, LE PAIH Martine, Conseillers Municipaux

**Absents excusés** : M. COPPENS Jean-Marc (pouvoir à Mme CHAUVEL), Mme BARCQ Béatrice (pouvoir à Mme Ch. GROUT-LIMARE), Mme DELANNOY Sylvie, (pouvoir à M. J. SALLÉ), M. PLESSIS Hervé (pouvoir à Mme P. GABEL), Mme MORTELECQUE Justine, conseillers municipaux

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme DUJARDIN Isabelle a été élue secrétaire de séance.

Le compte-rendu et le procès-verbal des délibérations, séance du 19 décembre 2017, ont été approuvés.

### **Délibération n° 2018-03-12/01 : Maison de Santé – Avant Projet Définitif**

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide

- de valider les études de conception du maître d'œuvre au stade APD,
- de demander au maître d'œuvre de communiquer sa lettre d'engagement,
- de régulariser la rémunération définitive du maître d'œuvre par voie d'avenant,
- d'autoriser Madame la Maire à déposer le permis de construire,
- de poursuivre les études de conception au stade PRO
- d'autoriser Madame la Maire à lancer les consultations des entreprises, à négocier et à signer les marchés de travaux,
- d'autoriser Madame la Maire à notifier les marchés aux entreprises, à signer et à adresser les ordres de service de démarrage des travaux

### **Délibération n° 2018-03-12/02 : Motion au SDIS en faveur du maintien de la caserne à Saint Valery en Caux**

Le conseil municipal, à l'unanimité, demande le maintien de la caserne de sapeurs-pompiers sur le territoire de la commune de Saint Valery en Caux

### **Délibération n° 2018-03-12/03 : Instauration d'un Droit de Prémption Urbain sur les zones « U » délimitées par le Plan Local d'Urbanisme**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'instaurer un Droit de Prémption urbain (DPU) sur les zones urbaines (zones « U ») délimitées par le Plan Local d'Urbanisme.

### **Délibération n° 2018-03-12/04 : Fourrière automobile – Décision sur le principe de concession de service public**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de concéder le service de fourrière automobile à une entreprise privée pour une durée de 5 ans et autorise Madame la Maire à lancer une consultation relative au choix du délégataire.

### **Délibération n° 2018-03-12/05 : Composition des commissions municipales**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification de la composition des onze commissions municipales créées lors de la séance du 28 avril 2014.

### **Délibération n° 2018-03-12/06 : Projet « Devoir de mémoire » du C.M.J. – Demande de subvention au Département de Seine-Maritime**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le projet « Devoir de mémoire » initié par le C.M.J. et sollicite auprès du Département de Seine-Maritime une subvention la plus élevée possible au titre de l'appel à projets « Devoir de Mémoire 2018 ».

**Délibération n° 2018-03-12/07 : Entretien des espaces verts de la Caserne de Saint Valery en Caux – Convention avec le SDIS 76**

Le conseil municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, accepte les termes de la convention à conclure entre le SDIS 76 et la ville de Saint Valery en Caux, pour l'entretien des espaces verts de la caserne de Saint Valery en Caux.

**Délibération n° 2018-03-12/08 : Convention entretien espaces verts avec le Département de Seine-Maritime**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les termes de la convention d'entretien des espaces verts départementaux conclue avec le Département de la Seine-Maritime, pour une durée de 5 ans.

**Délibération n° 2018-03-12/09 : Convention tripartite d'utilisation des équipements sportifs par les élèves du Collège Jehan le Povremomyne**

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Madame la Maire à signer l'avenant à la convention concernant l'utilisation des équipements sportifs de notre collectivité, par les élèves du collège Jehan le Povremoyne, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 10 juillet 2018.

**Délibération n° 2018-03-12/10 : Tableau des effectifs**

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le tableau des effectifs permanents de la collectivité au 1<sup>er</sup> avril 2018.

**Délibération n° 2018-03-12/11 : Eglise de Saint Valery en Caux – Travaux de remise en état des chéneaux – Demande de subvention**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de faire procéder aux travaux de remise en état des chéneaux de l'église, et sollicite auprès des différents partenaires financiers les subventions prévues à cet effet.

**Délibération n° 2018-03-12/12 : Délégation de pouvoir du Maire – Modification du 20<sup>ème</sup> alinéa de la délibération n° 2014-04-05/15 du 05 avril 2014**

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de modifier la délibération n° 2014-04-05/15 du 05 avril 2014, alinéa 20 comme suite « de réaliser les lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 450 000 € ».

**Délibération n° 2018-03-12/13 : Projet de Rapport d'Orientations Budgétaires pour le vote du Budget Primitif 2018**

Le conseil municipal, à l'unanimité, donne acte de la présentation du Rapport sur les Orientations Budgétaires de la commune, et de la tenue du débat relatif au Rapport sur les Orientations Budgétaires 2018 de la commune.

Après quelques questions et informations diverses, Madame la Maire lève la séance à 21 heures 10.

La Maire,

Dominique CHAUVEL